

THERADIAG

Société anonyme

14 RUE AMBROISE CROIZAT

CROISSY BEAUBOURG 77183

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

THERADIAG

Société anonyme

14 RUE AMBROISE CROIZAT

CROISSY BEAUBOURG 77183

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société THERADIAG

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société THERADIAG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.



Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 avril 2023

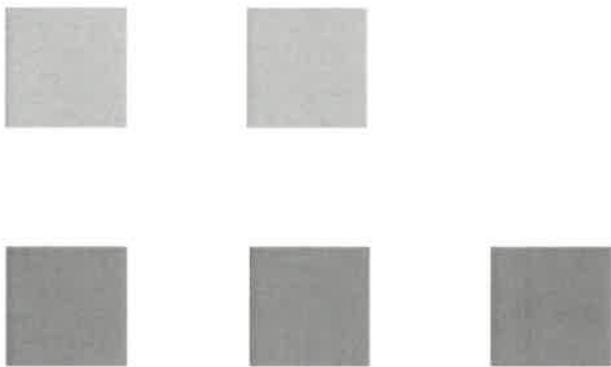
Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A blue shield icon with a white checkmark is positioned to the left of the handwritten signature 'Djamel Zahri'.

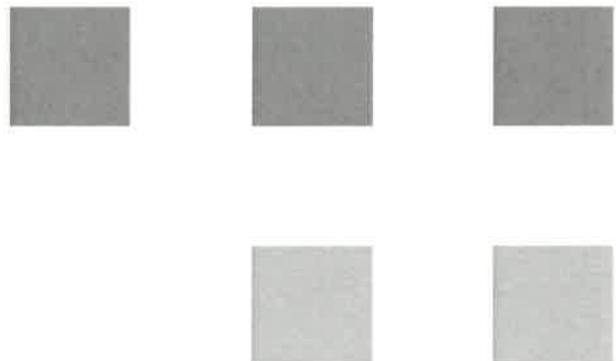
Djamel ZAHRI

Theradiag SA
14 rue Ambroise Croizat
77183 CROISSY-BEAUBOURG
01 64 62 10 12

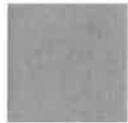


Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2022



Bilan



Bilan Actif

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/04/23
Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	6 266 537	3 452 430	2 814 107	2 507 963
Concession, brevets et droits similaires	1 802 118	1 697 057	105 060	147 690
Fonds commercial	390 269	390 269		
Autres immobilisations incorporelles	6 518	6 518		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	8 465 442	5 546 275	2 919 167	2 655 652
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 499 918	1 340 214	159 704	88 356
Autres immobilisations corporelles	696 175	652 295	43 880	91 866
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 196 093	1 992 509	203 584	180 222
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	545 810		545 810	544 166
TOTAL immobilisations financières :	545 810		545 810	544 166
ACTIF IMMOBILISÉ	11 207 344	7 538 784	3 668 560	3 380 041
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	696 181		696 181	554 602
Stocks d'en-cours de production de biens	585 436		585 436	569 637
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	182 071		182 071	137 291
Stocks de marchandises	583 521	50 199	533 322	493 681
TOTAL stocks et en-cours :	2 047 210	50 199	1 997 011	1 755 211
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 772 700	4 282	1 768 419	1 732 235
Autres créances	322 239		322 239	576 285
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 094 939	4 282	2 090 657	2 308 520
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 392 314		6 392 314	7 107 202
Charges constatées d'avance	242 568		242 568	209 091
TOTAL disponibilités et divers :	6 634 882		6 634 882	7 316 293
ACTIF CIRCULANT	10 777 031	54 481	10 722 550	11 380 025
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				25 800
TOTAL GÉNÉRAL	21 984 375	7 593 264	14 391 111	14 785 865

Bilan Passif

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/04/23
Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	13 249 409	13 249 409
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	90 659	91 044
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(4 407 551)	(3 640 589)
Résultat de l'exercice	(487 580)	(766 961)
TOTAL situation nette :	8 444 937	8 932 902
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	8 444 937	8 932 902
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	1 150 479	852 611
AUTRES FONDS PROPRES	1 150 479	852 611
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 837 519	2 049 499
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	1 837 519	2 049 499
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 706 868	1 796 282
Dettes fiscales et sociales	1 071 096	972 886
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	180 211	181 685
TOTAL dettes diverses :	2 940 561	2 950 853
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	4 795 694	5 000 352
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	14 391 111	14 785 865

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 25/04/23

Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises	2 788 135	350 733	3 138 868	2 909 267
Production vendue de biens	2 559 008	5 190 454	7 749 462	7 123 924
Production vendue de services	190 958	1 125 469	1 316 426	1 091 778
Chiffres d'affaires nets	5 538 100	6 666 656	12 204 756	11 124 969
Production stockée			60 579	(109 664)
Production immobilisée			945 239	863 024
Subventions d'exploitation			5 167	92 734
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			9 960	24 693
Autres produits			43 382	50 146
PRODUITS D'EXPLOITATION			13 269 083	12 045 901
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			2 527 222	1 441 479
Variation de stock de marchandises			(51 195)	1 589 322
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 295 978	510 899
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(141 579)	76 911
Autres achats et charges externes			4 111 477	3 417 774
TOTAL charges externes :			7 741 902	7 036 384
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			140 333	134 701
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			3 092 669	3 151 838
Charges sociales			1 524 557	1 552 777
TOTAL charges de personnel :			4 617 226	4 704 615
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			519 373	595 655
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			20 016	29 280
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			539 389	624 934
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			508 221	424 313
CHARGES D'EXPLOITATION			13 547 071	12 924 947
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(277 988)	(879 046)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/04/23
Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(277 988)	(879 046)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 912	3 859
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 912	3 859
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	61	109
Intérêts et charges assimilées	87 742	63 935
Différences négatives de change		(1)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	87 802	64 043
RÉSULTAT FINANCIER	(83 890)	(60 184)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(361 878)	(939 230)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	73 832	16 636
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 219	32 823
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	85 050	49 459
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	240 009	76 938
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	176 111	60 948
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	416 120	137 886
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(331 070)	(88 427)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(205 368)	(260 696)
TOTAL DES PRODUITS	13 358 045	12 099 219
TOTAL DES CHARGES	13 845 625	12 866 180
BÉNÉFICE OU PERTE	(487 580)	(766 961)

Annexe



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**1. Evènements marquants de la période**

L'année 2022 a été marquée par les évènements suivants :

- Janvier 2022

A la suite d'acquisition de titres sur le marché et de sa participation à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de THERADIAG réalisée en novembre 2021, la société BIOSYNEX détenait le 29 novembre 2021, 2 468 932 actions, soit 18,82% du capital de THERADIAG¹. Dans ce contexte, des discussions constructives ont eu lieu entre les dirigeants de BIOSYNEX et de THERADIAG ayant pour but d'identifier les domaines de coopération et d'amélioration de performance et de mettre en œuvre les plans d'action spécifiques.

A ce titre, un premier contrat de distribution d'une durée de deux ans a été conclu entre THERADIAG et BIOSYNEX sur le test PCR AMPLIQUICK SARS-CoV-2 de BIOSYNEX dont la promotion en milieu hospitalier sera confiée à THERADIAG qui bénéficie d'une empreinte forte en milieu hospitalier et en particulier dans la grande majorité des Centres Hospitalo-Universitaires.

Dans le prolongement de ce premier contrat, BIOSYNEX et THERADIAG entendent explorer des possibilités de développement de projets communs.

En janvier Theradiag a fait l'objet d'un contrôle de l'URSSAF portant sur les années 2019, 2020, et 2021. Ce contrôle a permis à Theradiag d'être remboursée des cotisations chômage payées à tort.

- Mars 2022

Lors de sa réunion en date du 17 mars 2022, le Conseil d'Administration a autorisé la conclusion de deux conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce, entre la Société et la société BIOSYNEX, actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % :

- Un contrat de distribution au titre duquel BIOSYNEX fournit à la Société des tests, à charge pour cette dernière d'en faire la promotion en milieu hospitalier ; et
- Un contrat de distribution au titre duquel la Société fournit à BIOSYNEX des produits, à charge pour BIOSYNEX d'en assurer la distribution en milieu privé.

- Mai 2022

THERADIAG annonce le lancement de deux kits supplémentaires de sa gamme de tests i-Tracker®. Theradiag étend sa gamme de deux coffrets supplémentaires de tests i-Tracker® : i-Tracker® Certolizumab et i-Tracker® Anti-Certolizumab, tous adaptés à l'i-Track10®, son automate permettant un chargement continu (random access), ainsi qu'à l'analyseur automatisé IDS-iSYS, un analyseur fabriqué par la société IDS. Le marquage CE de ces deux nouveaux kits i-Tracker® est désormais effectué et leur mise sur le marché a été déclarée auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Les kits Certolizumab sont dédiés au monitoring des biothérapies utilisées dans le cadre de traitement des maladies inflammatoires chroniques comme la polyarthrite rhumatoïde, la spondylarthrite et le psoriasis, mais aussi de la maladie de

¹ Par courrier en date du 20 mars 2022, conformément à l'article 12.3 des statuts de la Société, la société BIOSYNEX a informé la Société qu'à la suite d'acquisition d'actions, BIOSYNEX a franchi à la hausse le seuil de 25% du capital et des droits de vote de Theradiag en date du 17 mars 2022 avec une détention de 3 288 358 actions représentant 25,07 % du nombre d'actions et 25,16 % des droits de vote de la Société.

Crohn aux Etats-Unis, au Canada et en Suisse à ce stade. La gamme i-Tracker® se compose désormais de 14 kits qui permettent de traiter un large éventail de pathologies.

THERADIAG annonce le lancement d'ez-Track1, un automate dit Point-of-Care Testing (POCT) permettant de réaliser des diagnostics au plus près des patients. À la recherche de solutions de plus en plus focalisées sur le patient, le secteur de la santé adopte de manière croissante le Point-of-Care Testing (POCT), devenu une véritable alternative pour diagnostiquer rapidement une maladie, réduire les temps d'attente des résultats et accélérer le début de prise des traitements.

Société tournée vers l'innovation, Theradiag se lance sur ce marché avec l'automate ez-Track1. Commercialisé prioritairement en Europe sous la marque Theradiag, ez-Track1 permet la réalisation des diagnostics au plus près des patients grâce à des prélèvements effectués sur les petits vaisseaux sanguins situés autour des ongles des doigts (capillaires). Cet automate fournit ensuite les résultats de ces tests dans un temps réduit ce qui permet d'accélérer la mise en place du suivi des biothérapies. Compact, facile d'utilisation et compatible avec l'ensemble des kits développés par Theradiag, la solution technologique ez-Track1 vient compléter la gamme de Theradiag qui était composée jusqu'à présent du Lisa Tracker et de l'i-Track10. Le système ez-Track1 a reçu le marquage CE, ce qui permettra un lancement rapide de sa commercialisation. La gamme de lancement est composée d'Infliximab et d'anti-Infliximab, ainsi que d'Adalimumab et d'anti-Adalimumab, tous certifiés CE. La gamme des automates ez-Track1 consacrée aux maladies inflammatoires chroniques et à d'autres maladies va rapidement s'élargir.

L'Assemblée Générale Annuelle de la Société réunie le 5 mai 2022 a adopté l'ensemble des résolutions à titre ordinaire qui lui étaient présentées à l'exception de la cinquième résolution constatant l'expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Bertrand de Castelnaud et proposant son renouvellement. De même la vingt-et-unième résolution donnant délégation au conseil d'administration pour décider d'augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée au profit des salariés a été rejetée. L'Assemblée Générale a notamment nommé M. Pierre Morgon pour un nouveau mandat d'administrateur et nommé MM. Larry Abensur, Thomas Lamy et Thierry Paper en qualité d'administrateurs. A l'issue de cette assemblée générale, le Conseil d'Administration désormais composé de quatre membres, s'est réuni et a nommé M. Pierre Morgon en tant que Président du Conseil d'administration.

- Juin 2022

THERADIAG annonce un partenariat avec Quotient Limited, une société de diagnostic au stade commercial, dans le cadre duquel les deux sociétés s'associeront pour améliorer le diagnostic des maladies auto-immunes en s'appuyant sur la plateforme MosaiQ de Quotient.

Dans le cadre de ce nouvel accord, Theradiag fournira à Quotient des réactifs auto-immuns et des contrôles de qualité multi-constituants, pour le développement de microarrays auto-immuns qui seront utilisés sur la solution MosaiQ.

Les deux sociétés prévoient que la première application couverte par leur nouvelle collaboration sera une solution pour les connectivites (ou CTD pour Connective Tissue Diseases). Le test CTD implique un parcours diagnostique complexe qui repose sur le dépistage des anticorps antinucléaires (ANA) et sur des tests échelonnés pour les anticorps antigènes nucléaires extractibles (ENA), afin d'identifier la maladie auto-immune exacte. Quotient est convaincu que l'intégration de plusieurs tests d'autoanticorps dans un seul test multiplexé a le potentiel de transformer le dépistage des maladies auto-immunes et, ce faisant, d'accélérer le diagnostic et le choix du traitement.

Les maladies auto-immunes du tissu conjonctif sont des affections systémiques potentiellement graves, telles que le lupus érythémateux systémique (LES), le syndrome de Sjögren, la sclérodémie systémique, la

polymyosite/dermatomyosite et la connectivité mixte, qui provoquent souvent des inflammations pouvant affecter la peau, les articulations, les reins, les cellules sanguines, le cerveau, le cœur et les poumons, les symptômes cliniques imitant de nombreuses autres maladies. Rien qu'aux États-Unis, on estime que 1,5 million d'Américains sont atteints d'une forme de lupus, avec une incidence d'environ 16 000 nouveaux cas par an, un coût total annuel de diagnostic et de traitement par patient pouvant atteindre 50 000 dollars, et un diagnostic pouvant prendre six ans en moyenne.

Par ailleurs, M. Jacques Azancot a été nommé administrateur indépendant lors de la réunion du Conseil d'Administration du 23 juin 2022, en remplacement de M. Thomas Lamy, démissionnaire.

- Septembre 2022

Biosynex a déposé le 23 septembre 2022 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») un projet d'offre publique d'achat volontaire en numéraire visant les actions de la Société qu'elle ne détient pas, au prix de 2,30 euros par action représentant une prime respectivement de 58,62% et de 43,79% sur le cours de bourse de clôture du 22 septembre 2022 et sur la moyenne des cours de bourse pondérés par les volumes des 60 jours qui ont précédé le dépôt de l'Offre.

La Société a pris acte du fait que Biosynex n'a pas l'intention de demander la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire à l'issue de cette Offre.

Le Conseil d'administration de Theradiag, réuni le 22 septembre 2022, a accueilli favorablement le projet d'Offre à l'unanimité de ses membres, sans préjudice de l'avis motivé du Conseil d'administration sur l'Offre qui sera émis après réception de l'avis de l'expert indépendant, ainsi que de l'avis des instances représentatives du personnel. Il est précisé que les deux représentants de Biosynex au Conseil d'administration de Theradiag n'ont pas participé au vote de cette délibération.

Le Conseil d'administration de THERADIAG n'étant composé que de deux membres indépendants, il n'a pas été possible de mettre en place un comité ad hoc visé au III de l'article 261-1 du règlement général de l'AMF. Dans ce cadre, en application des articles 261-1, I 1° et 4° et 261-1-1 du Règlement général de l'AMF, le Conseil d'administration de THERADIAG s'est réuni et a désigné le cabinet Crowe HAF, représenté par Messieurs Olivier Grivillers et Maxime Hazim, en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur le caractère équitable des conditions financières de l'Offre.

Le Conseil d'administration de THERADIAG a émis un avis motivé sur l'intérêt de l'Offre et ses conséquences pour THERADIAG, ses actionnaires et ses salariés, après avoir pris connaissance du rapport de l'expert indépendant.

Par ailleurs Theradiag a récupéré 232k€ relatif au Crédit Impôt Recherche de l'année 2021 qui avait été séquestré par les autorités fiscales dans le cadre d'un litige portant sur la liasse fiscale 2019. Theradiag a eu gain de cause et a récupéré la totalité du séquestre assorti d'intérêts.

- Octobre 2022

Lors de l'augmentation de capital réalisée le 26 novembre 2021, Theradiag avait indiqué avoir pour ambition d'atteindre un chiffre d'affaires supérieur à 40 M€ à 5 ans tout en maintenant le contrôle strict de ses coûts. Il était prévu que les Etats-Unis constitueraient environ la moitié de l'objectif de chiffre d'affaires à atteindre, notamment par la facturation directe des patients. Cette ambition a par ailleurs été confirmée lors de l'Assemblée Générale de la Société du 5 mai 2022.

Dès le mois de juillet 2022, à l'initiative du partenaire de Theradiag aux Etats-Unis, des discussions relatives aux modalités d'hébergement de son activité aux Etats-Unis combinées à une non atteinte prévisible de l'équilibre financier sur ce territoire en 2022 ont conduit Theradiag à une phase de réflexion sur la mise en

place d'une stratégie commerciale nouvelle pour le marché nord-américain dans le but de limiter et rentabiliser les investissements consentis aux Etats-Unis jusqu'alors.

En outre, à l'occasion de la publication des résultats semestriels 2022 le 19 septembre dernier, la Société a confirmé qu'elle poursuivait l'optimisation de son organisation commerciale dans les pays stratégiques. Cela s'inscrit dans la perspective d'un chiffre d'affaires réduit mais rentable aux Etats-Unis, et de l'atteinte de la rentabilité de Theradiag.

En conséquence de cette phase de réflexion et de la fin prochaine des relations contractuelles existantes, Theradiag a été amené à ajuster son modèle de ventes privilégiant une commercialisation de ses tests à travers un distributeur (et non plus une facturation directement aux patients) limitant ainsi son chiffre d'affaires au service d'une meilleure rentabilité aux Etats-Unis, moins risquée car exempte de frais fixes. De plus, les objectifs communiqués lors de l'augmentation de capital avaient été estimés sans que l'impact des vagues Covid puisse être parfaitement anticipé ; or la Covid a ralenti l'ensemble des plans de promotion et d'enregistrement de tests.

La réduction mécanique du revenu ainsi que l'impact Covid sur l'activité, notamment aux Etats-Unis, ont conduit à ajuster l'objectif de chiffre d'affaires à 17,2 M€ en 2026. Par ailleurs, le nouveau modèle organisationnel aux Etats-Unis, moins risqué et moins coûteux à court terme, impactera à la baisse la marge opérationnelle à moyen-terme en valeur absolue.

En effet, le nouveau plan d'affaires à horizon 2026 prévoit une marge brute après frais variables de production stable sur la durée du plan. La marge brute après frais fixes de production s'améliore sur la même période du fait d'une meilleure absorption de ces frais fixes. En parallèle, Theradiag prévoit de renforcer d'ici 2026 ses investissements d'innovation et de R&D ainsi que ses efforts de promotion et de commercialisation.

2. Principes, Règles & Méthodes Comptables

Les comptes de la société THERADIAG SA ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (Articles L.123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Brevets, licences d'exploitation : 20 ans
- Frais de recherche & développement : 5 à 10 ans

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels et outillages : 5 à 8 ans ;
- Installations générales et agencements : 5 à 8 ans ;
- Matériels de transport : 3 à 5 ans ;
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 10 ans.

c) Immobilisations financières

Titres de participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent :

- à des dépôts auprès du Factor (CM- CIC Factor) et aux dépôts de garantie auprès de bailleurs dans le cadre de la location des locaux utilisés par la Société.
- au contrat de liquidité réparti entre espèces pour 117 670 € et 111 665 actions propres pour 158 293 €.

d) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises, produits fabriqués et matières premières comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les pièces détachées servant à la maintenance des automates sont dépréciées en fonction de la durée de vie restante des automates auxquelles elles sont rattachées selon un amortissement dégressif.

Les intérêts sur emprunts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

e) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées au cas par cas par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les autres créances comprennent la valeur du Crédit d'Impôt Recherche qui est enregistrée à l'actif sur l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles ont été engagées.

f) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur en Euros à la date de leur opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur en euros au 31 décembre 2022.

Les valeurs des dettes en dollars ne justifient plus une couverture de change.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises au cours des devises à la clôture est portée au bilan dans les postes respectifs d'«Ecart de conversion».

Les pertes latentes de change (écarts de conversion actifs) font l'objet d'une provision pour risques d'un montant équivalent.

g) Subventions et avances conditionnées

Les avances conditionnées reçues dans le cadre de projets menés par l'équipe Recherche & Développement sont enregistrées, à réception de la trésorerie, dans le compte de bilan au passif « Autres fonds propres – Avances conditionnées ». Les subventions sont reconnues en produits au moment de leur versement dès qu'il n'y a aucun doute sur leur nature de subvention.

h) Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus dans l'exercice rendent probables et dont l'objet est défini. Leur montant est quantifiable mais leur réalisation ou l'échéance sont incertains. A la clôture de l'exercice aucun risque avéré ne justifie la constitution d'une telle provision.

i) Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'acquisition d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge sur la période à laquelle l'emprunt a été constitué.

Les intérêts courus à payer sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu par le contrat.

Au 31/12/2022 les emprunts figurant au bilan correspondent au Prêt Garanti par l'Etat (PGE) pour un montant de 1 795 K€ ainsi qu'à un emprunt contracté en 2015 dont le capital restant dû est de 68 K€

j) Indemnités de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont ceux qui ont été calculés au 31 décembre 2022.

Ils sont évalués, selon une méthode actuarielle, en prenant les hypothèses suivantes :

- Evolution des salaires, toutes catégories d'emploi confondues : 0%
- Age de départ à la retraite : âge légal
- Taux de charges sociales patronales :
 - Cadres : 46,3 %
 - Agents de maîtrise : 43,3 %
 - Non cadre : 39,5 %
- Turn-over moyen : 20,70 %
- Table de mortalité : INSEE 2022
- Taux d'actualisation brut retenu : 3.75% (taux Iboxx Corporates AA)

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions comptabilisées mais figurent dans les engagements hors bilan.

k) Chiffre d'affaires

La société commercialise des kits de diagnostic (produits IVD et Théranostic) à destination des laboratoires d'analyses médicales en ville et dans les hôpitaux. Il existe trois types de revenus :

- Les ventes de marchandises : THERADIAG distribue des kits de diagnostic aux laboratoires d'analyses médicales et aux hôpitaux, acquis auprès de fournisseurs étrangers (SAVYON, ASURAGEN...).
Les produits sont reçus de fournisseurs à l'entrepôt de THERADIAG et stockés avant d'être revendus chez les clients finaux. Le fait générateur de la vente est la réception des marchandises par le client, sauf exception
- Les ventes « In-House » : THERADIAG fabrique et distribue ses propres kits de diagnostic à destination des laboratoires d'analyses médicales et des hôpitaux.
Le fait générateur de vente (sauf exception) est l'expédition des produits fabriqués vers le client.
- Les services facturés sont :
 - La prestation, à certains clients, de maintenance des machines mises à leur disposition ou vendues par THERADIAG ;

- Des prestations de recherche et de développement, d'industrialisation, de mise en place de kits de diagnostic et de formation à leur utilisation par des laboratoires clients.

La réalisation effective de la prestation constitue le fait générateur de la comptabilisation de la vente.

l) Charges de sous-traitance

La société ne fait pas appel à de la sous-traitance.

m) Frais de recherche et développement

Le traitement comptable des frais de recherche et développement est le suivant :

- Les dépenses de recherche et développement découlant de l'application des résultats de la recherche à la production de produits ou de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation, si la société peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit (ou du procédé) et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement.
- Les dépenses de recherche et développement qui n'entrent pas dans le cadre énoncé au point précédent, sont comptabilisées en charges de l'exercice lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses portées à l'actif comprennent le coût des matières, de la main d'œuvre directe et des frais généraux directement rattachables au projet, diminuées du cumul des amortissements.

Le montant activé à ce titre au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2022 s'élève à 660 915 €.

Ces frais activés seront amortis sur une durée de cinq ans et de dix ans pour la nouvelle gamme de réactifs utilisant la technologie Clia destinés à l'automate i-Track 10. Compte tenu de la réussite commerciale depuis 2012 de la gamme Elisa qu'elle remplace, la société estime pouvoir commercialiser cette nouvelle génération durant au moins dix années.

L'amortissement débute à compter de la date de la première vente des biens issus du développement.

L'évaluation des projets activés est révisée annuellement afin de s'assurer que ces critères d'activation demeurent réunis ainsi que la capacité de ces immobilisations à générer des avantages économiques futurs égaux ou supérieurs aux dépenses engagées.

Par ailleurs, Certains des produits Theradiag ont été développés il y a plus de 20 ans. Leur remise en conformité nécessite un investissement important dans la constitution d'une équipe « Règlementaire » dédiée et la prise en charge d'honoraires d'homologation élevés - délivrés par dossier- par des organismes de certification eux-mêmes homologués par les Autorités.

Dans le cadre d'une plus grande rigueur et du rapprochement des normes règlementaires avec celles des Etats-Unis, la Commission Européenne a décidé de revoir l'ensemble du système d'autorisation de mise sur le marché des Dispositifs médicaux et du diagnostic in Vitro.

Selon le nouveau Règlement Européen n°2017/746, les performances de chaque produit devront désormais être revues et validées par les Autorités préalablement à la commercialisation. Chaque lot fabriqué devra être tracé, les réclamations devront être suivies et faire partie intégrante des nouveaux dossiers techniques.

Ces dépenses exceptionnelles seront engagées pour la première fois depuis vingt ans.

Elles seront supportées afin que Theradiag poursuive son activité, pérennise sa présence sur le marché de l'IVD, lui assurant la génération de revenus futurs garantis par la protection d'autorisations administratives semblables aux Autorisations de Mise sur le Marché en vigueur dans l'industrie pharmaceutique, la phase d'enregistrement étant généralement incluse comme dernière étape de la R&D dans ce secteur.

C'est à ces divers titres que Theradiag active des frais règlementaires directement liés et induits par le passage au référentiel de l'UE n° 2017/746.

L'amortissement des frais de constitution et de dépôt de dossiers à raison d'une immobilisation incorporelle par molécule serait effectué sur 5 ans.

n) Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement, outre les gains et pertes de change, aux charges d'intérêts et commissions sur factor.

o) Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est comptabilisé dans les comptes de la société au compte de résultat au crédit du poste « impôt sur les sociétés ».

Sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, le produit d'impôt relatif au CIR est de 205 368 €.

3. Evènements significatifs postérieurs au 31 décembre 2022

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a publié vendredi 13 janvier 2023 un avis de résultat définitif de l'Offre Publique d'Acquisition initiée par BIOSYNEX portant sur les actions de la société THERADIAG (Code ISIN FR0004197747).

Selon les informations communiquées par Euronext Paris, 2 826 997 actions THERADIAG ont été apportées à l'offre centralisée par Euronext qui s'est déroulée du 8 décembre 2022 au 12 janvier 2023 inclus.

Au total, sur la base d'un capital composé de 13 118 227 actions représentant au plus 13 174 282 droits de vote, BIOSYNEX détiendra à la date du règlement-livraison devant intervenir le 31 janvier 2023 9 032 820 actions représentant autant de droits de vote, soit 68,86% du capital et au moins 68,56% des droits de vote.

Conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, l'offre a été réouverte pour une durée d'au moins 10 jours de négociation. Celle-ci a permis aux actionnaires n'ayant pas encore apporté leurs actions de le faire au même prix, soit 2,30 € par action THERADIAG.

Enfin, à la suite de la démission, le 1^{er} mars 2023, du président du Conseil d'administration Pierre MORGON, et du Directeur Général Bertrand de CASTELNAU, ont été nommés Christian POLICARD, président du Conseil d'administration et Simon DAVIERE, Directeur Général de Theradiag.

Par ailleurs, par décisions du 30 janvier 2023, le Directeur Général agissant sur délégation du Conseil d'administration en date du 28 janvier 2021, a constaté l'acquisition définitive de 26.480 actions attribuées gratuitement à certains membres du personnel salarié et mandataires sociaux dirigeants de la Société le 28 janvier 2021 par le Conseil d'administration, agissant sur délégation de l'Assemblée générale mixte du 25 juin 2020, et par conséquent, la création de 26.480 actions de 1,01 euro de valeur nominale chacune, représentant une augmentation de capital social d'un montant de 26.744,80 euros.

Lors des décisions du 30 janvier 2023, l'ajustement (décidé lors de la réunion du Conseil du 17 mars 2022) des valeurs mobilières à la suite de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisée le 26 novembre 2021 n'avait pas été pris en compte. Par conséquent, lors de sa réunion du 1er mars 2023, le Conseil d'administration a pris en compte cet ajustement et constaté l'acquisition définitive de 973 actions supplémentaires attribuées gratuitement à certains membres du personnel salarié et mandataires sociaux dirigeants de la Société.

Il est précisé que sur ces 27.453 actions gratuites, 5.388 ont été acquises par Monsieur Bertrand de Castelnau.

4. Principaux facteurs de risque

Les facteurs de risques affectant la Société sont présentés à la section II du Rapport de Gestion du Conseil d'administration sur les comptes sociaux de l'exercice 2022, et de manière plus détaillée au chapitre 4 du Prospectus enregistré le 20 novembre 2012 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro 12-563. A notre connaissance, il n'existe pas de nouveaux risques majeurs par rapport à ceux identifiés dans ces documents à l'exception de l'impact lié au coronavirus décrit ci-dessous.

5. Impact de la guerre en Ukraine sur l'activité de l'année 2022

THERADIAG n'a pas d'opérations en Ukraine ni en Russie et n'est pas dépendante, pour son approvisionnement, d'acteurs se situant dans ces pays-là. THERADIAG n'est donc pas affectée à ce jour par la situation en Ukraine.

Néanmoins, comme tout acteur économique, la Société est impactée par la hausse du coût des énergies et des matières premières, même si cela n'a pas eu d'impact majeur sur nos opérations. La Société s'est mobilisée afin d'en réduire les effets, et a mis en place les mesures nécessaires, incluant le contrôle accru de ses coûts afin de préserver ses niveaux de marge ainsi que sa trésorerie.

Immobilisations

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/04/23
Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	5 586 830		1 963 634
Autres immobilisations incorporelles	2 196 780		2 125
TOTAL immobilisations incorporelles :	7 783 610		1 965 759
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 539 906		124 417
Installations générales, agencements et divers	454 358		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	241 816		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	2 236 081		124 417
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	544 166		68 534
TOTAL immobilisations financières :	544 166		68 534
TOTAL GÉNÉRAL	10 563 857		2 158 709

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement		1 283 927	6 266 537	
Autres immobilisations incorporelles			2 198 905	
TOTAL immobilisations incorporelles :		1 283 927	8 465 442	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		164 405	1 499 918	
Inst. générales, agencements et divers			454 358	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			241 816	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		164 405	2 196 093	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		66 890	545 810	
TOTAL immobilisations financières :		66 890	545 810	
TOTAL GÉNÉRAL		1 515 222	11 207 344	

Amortissements

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/04/23
Devise d'édition Euro

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	3 078 868	451 128	77 566	3 452 430
Autres immobilisations incorporelles	2 049 090	44 755		2 093 844
TOTAL immobilisations incorporelles :	5 127 958	495 883	77 566	5 546 275
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 451 549	53 070	164 405	1 340 214
Inst. générales, agencements et divers	379 736	41 025		420 761
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	224 573	6 961		231 534
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 055 858	101 055	164 405	1 992 509
TOTAL GÉNÉRAL	7 183 816	596 938	241 971	7 538 784

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Contrat de liquidités

Theradiag SA

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

N° compte	Libellé	Valeurs brutes				Dépréciations				Valeurs nettes	
		Ouvert.	Acquisit.	Cessions	Clôture	Ouvert.	Dotat.	Repr.	Clôt.	Ouvert.	Clôture
27-6100	Créances diverses	142 913	355 676	330 433	117 670	0	0	0	0	142 913	117 670
27-7100	Actions propres	146 980	355 676	344 363	158 293	0	0	0	0	224 792	158 293

Provisions Inscrites au Bilan

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/04/23
Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles	390 269			390 269
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	38 645	16 972	5 419	50 199
Provisions sur comptes clients	3 396	3 044	2 158	4 282
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	432 311	20 016	7 577	444 750

TOTAL GÉNÉRAL	432 311	20 016	7 577	444 750
----------------------	----------------	---------------	--------------	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/04/23
Devise d'édition Euro

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	545 810		545 810
TOTAL de l'actif immobilisé :	545 810		545 810
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	6 256		6 256
Autres créances clients	1 724 184	1 724 184	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	14 000		14 000
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	208 095	208 095	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	80 530	80 530	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 000	2 000	
TOTAL de l'actif circulant :	2 035 065	2 014 809	20 256
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	242 568	242 568	
TOTAL GÉNÉRAL	2 823 443	2 257 378	566 066

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1 837 519	481 363	1 356 156	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 706 868	1 706 868		
Personnel et comptes rattachés	574 144	574 144		
Sécurité sociale et autres organismes	464 879	464 879		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	589	589		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	31 484	31 484		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	180 211	180 211		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	4 795 694	3 439 538	1 356 156	

Charges à Payer

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/04/23
Devise d'édition Euro

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 687 254
Dettes fiscales et sociales	976 567
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	2 663 821

Charges et Produits Constatés d'Avance

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/04/23
Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	242 568	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	242 568	

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 25/04/23

Devise d'édition Euro

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Boni sur cessions d'actions propres	11 218	778-300
Dégrèvement pénalités IS 2019	6 504	771-800
Refacturation à BioSynex de frais liés à l'OPA	2 943	771-800
Divers	648	771-800

TOTAL

21 313

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Frais liés à l'OPA	176 272	671-800
Amortissement accéléré de projets de recherche abandonnés	150 963	678-800
Mali sur cessions d'actions propres	25 149	678-300

TOTAL

352 384

Engagements Financiers

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/04/23
Devise d'édition Euro

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
En cours Factor	1 069 251
Commandes fermes	357 973
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	254 682
Baux commerciaux : loyers annuels du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023	313 931

TOTAL	1 995 837
--------------	------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
--------------	--

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/04/23
Devise d'édition Euro

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Distribution	3 138 868
In House	9 065 888

TOTAL	12 204 756
--------------	-------------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	5 593 340
Export	6 611 416

TOTAL	12 204 756
--------------	-------------------

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			1 011 368		1 011 368
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs			284 189		284 189
- dotations de l'exercice			143 305		143 305
TOTAL			583 874		583 874

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs			290 373		290 373
- dotations de l'exercice			146 257		146 257
TOTAL			436 630		436 630

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus			182 108		182 108
- à plus d'un an et cinq ans au plus			436 650		436 650
- à plus de cinq ans					
TOTAL			618 758		618 758

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus			1 813		1 813
- à plus d'un an et cinq ans au plus			8 002		8 002
- à plus de cinq ans					
TOTAL			9 815		9 815

Mont. pris en charge dans l'exercice			146 257		146 257
--------------------------------------	--	--	---------	--	---------

Rappel : Redevance de crédit bail					146 257
-----------------------------------	--	--	--	--	---------

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/04/23
Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	

Tableau de variation des capitaux propres

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/04/23
Devise d'édition Euro

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	13 249 409			13 249 409
Primes liées au capital social	91 044		385	90 659
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(3 640 590)		766 961	(4 407 551)
Résultat de l'exercice	(766 961)	766 961	487 580	(487 580)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	8 932 902	766 961	1 254 926	8 444 937

Composition du capital social

Theradiag SA

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale
1 – Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	13 118 227	1,01
2 – Actions ou parts sociales émises pendant l'année		
3 – Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 – Actions ou parts sociales composant le capital social en fin de période	13 118 227	1,01

Exercice de BSA : 0

Attributions d'actions gratuites : 8 992 titres, dont 1 150 titres provenant de l'ajustement lié à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Répartition du capital social et droits de vote

Theradiag SA

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

A la connaissance de la société, au 31/12/2022, les actions composant le capital et droits de vote se répartissent de la façon suivante :

	Nombre total d'actions	% du capital	Nombre total de droits de vote	% des droits de vote
Actions auto détenues	111 665	0,85 %	N/A	N/A
Management	26 098	0,20 %	44 279	0,34%
Autres actionnaires	12 980 464	98,95 %	13 130 093	99,66 %
Total	13 118 227	100,0 %	13 174 372	100,0 %

Dans le tableau ci-dessus, le nombre total des droits de vote et les pourcentages de droits de vote sont calculés sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote telles que les actions auto-détenues.

Instruments dilutifs

Theradiag SA

Situation au
31/12/2022

Instruments	Nombre d'instruments exerçables au 31/12/2022	Nombre maximal d'actions potentielles de 1,01 euro de valeur nominale chacune (1)	Dilution potentielle sur la base du nombre d'actions existantes au 31/12/2022 (2)	Dilution potentielle sur la base du nombre d'actions potentielles total (3)
BSA 2 (4)	1	24 668	0,19%	0,19%
Nombre total d'actions nouvelles à provenir des instruments donnant accès au capital*		24 668	0,19%	0,19%

* à l'exception des actions gratuitement attribuées par la Société.

⁽¹⁾ Ceci en application de la 5^{ème} résolution adoptée par l'Assemblée des actionnaires du 29 mai 2012 qui prévoit les modalités d'ajustement des parités pour les titulaires de BSA 2.

⁽²⁾ En tenant compte d'un capital divisé en 13 118 227 actions de 1,01 € de valeur nominale chacune au 31 décembre 2022.

⁽³⁾ En tenant compte d'un capital potentiel divisé en 13 142 895 actions de 1,01 € de valeur nominale chacune au 31 décembre 2022.

⁽⁴⁾ Conformément aux dispositions de l'article R.228-91 du Code de commerce, lors de la réunion du Conseil d'administration du 17 mars 2022, le nombre d'actions auquel donne droit le BSA 2 a été ajusté pour tenir compte de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription du 26 novembre 2021.

Effectif Moyen

Theradiag SA

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/04/23
Devise d'édition Euro

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	34	
Agents de maîtrise et techniciens	22	
Employés	3	
Ouvriers		
TOTAL	59	

Stocks

Theradiag SA

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des stocks par nature d'activité

STOCKS PAR NATURE D'ACTIVITE	Montant
In House	1 463 688
Négoce	583 521
Total	2 047 209

Rémunérations des dirigeants

Theradiag SA

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Poste	Nature	Montant en euros
Dirigeant	Rémunération fixe	226 693
	Rémunération variable	107 304
	Avantage en nature	2 443
Administrateurs	Jetons de présence	180 000

**Honoraires des CAC
Theradiag SA**

en €	31/12/2022
Vérification des comptes	41 280
Autres vérification légales	
Total	41 280

Avances conditionnées

Au 31 décembre 2022

Theradiag SA

AVANCES CONDITIONNEES en €	31/12/2022	31/12/2021
Avance PISI (projet Tracker)	810 479	852 611
BPI Export	340 000	-
TOTAL	1 150 479	852 611

Index

page de garde	1
Le bilan actif.....	3
Le bilan passif.....	4
compte de résultat premiere partie.....	6
Le compte de résultat (seconde partie).....	7
Annexe des comptes.....	9
immobilisation.....	18
Amortissements.....	19
Contrat liquidités.....	20
Provisions inscrites au bilan.....	21
etat des échéances des créances et des dettes.....	22
Charges à payer.....	23
Produits à recevoir.....	24
charges et produits constatés d'avance.....	25
details des produits exceptionnels et charges exceptionnelles.....	26
Engagements financiers.....	27
Ventilation du chiffre d'affaires.....	28
Crédit-bail.....	29
dettes garanties par des suretes reelles.....	30
Variation des capitaux propres.....	31
composition du capital social.....	32
répartition capital social.....	33
Instruments dilutifs Theradiag.....	34
effectif moyen.....	35



Index

Stocks.....	36
rémunérations dirigeants.....	37
Honoraires des CAC.....	38
Avances conditionnées.....	39

